



📍 **DEMAIN
SE DESSINE
AUJOURD'HUI**

Révision du PLU de la MEL

Atelier participatif – Eau

24 janvier 2022

Un atelier participatif sur la révision du PLU qui vise à :

- **Informer sur la démarche de révision générale du PLU**
- **Partager et échanger sur les grands enjeux du territoire et les grandes questions au centre du projet de PLU**
- **Echanger sur les enjeux du cycle de l'eau pour l'aménagement du territoire**



**CONCERTATION
PRÉALABLE**

Le PLU et la révision

QU'EST-CE QU'UN PLAN LOCAL D'URBANISME ?

PLU

= un **projet de territoire partagé**

= un document d'urbanisme de **référence pour les autorisations d'urbanisme**



Un rapport de présentation

Où en est le territoire aujourd'hui ?

Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD)

Quel projet pour les 10 années à venir ?



Un PLU
c'est...



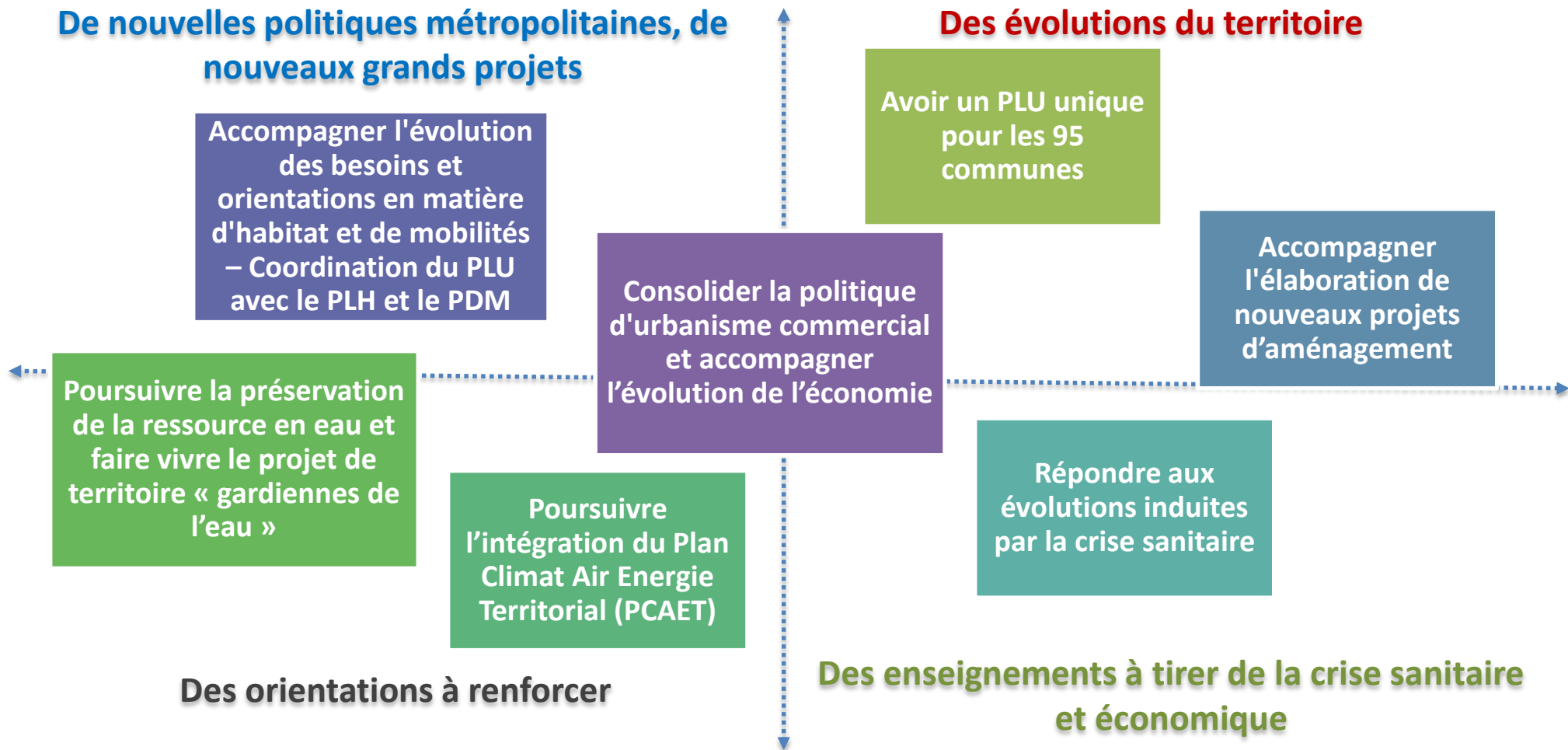
Un zonage et un règlement

Quelles règles s'appliquent sur chaque parcelle ?

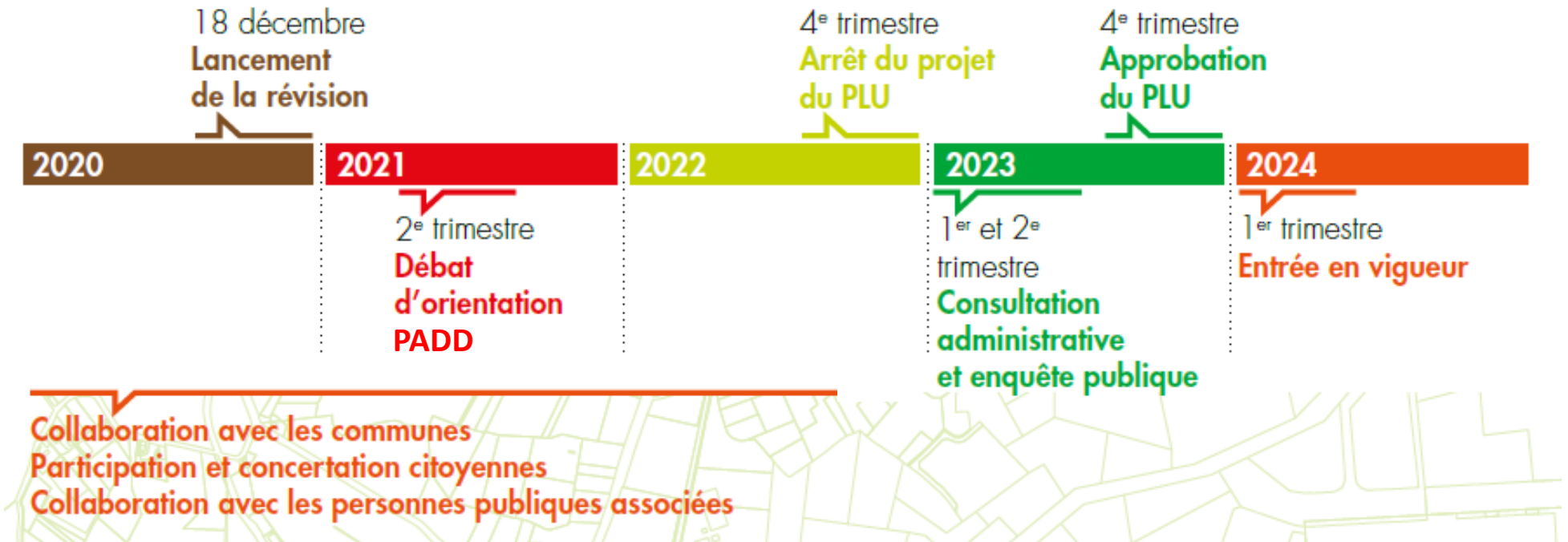
Des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)

Quel cadre pour les projets majeurs de demain ?





LA REVISION DU PLU – LE CALENDRIER



/ Planification Stratégique et Gouvernance

MEL

Comment s'informer dans le cadre de la révision du PLU ?

- Sur le site internet de la MEL : <https://plu.lillemetropole.fr>
- Via **une exposition pédagogique** (disponible à partir de la fin d'année 2021)
- Via **les médias institutionnels** (MEL La Revue, réseaux sociaux, etc.)



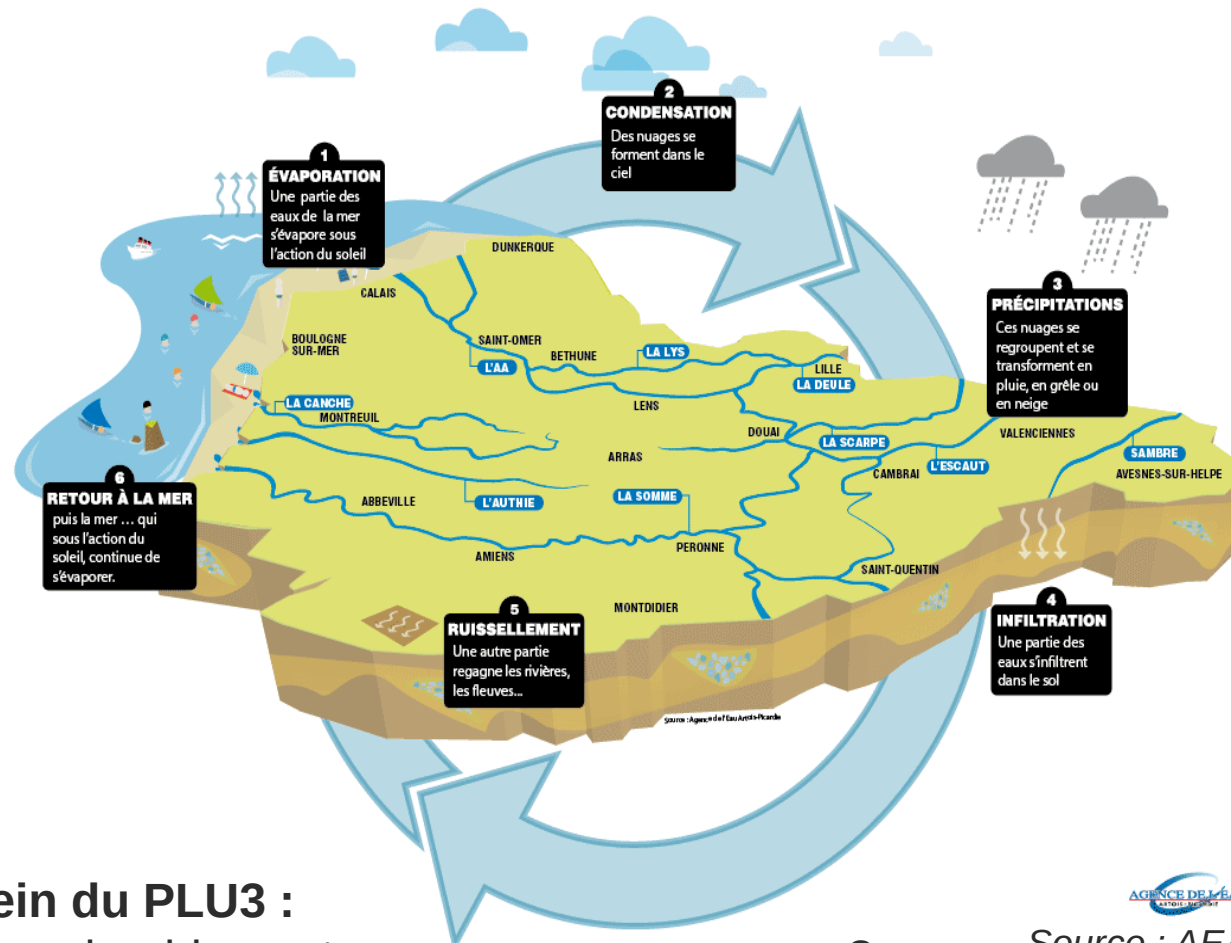
**CONCERTATION
PRÉALABLE**

Comment participer dans le cadre de la révision du PLU ?

- En s'exprimant via le **registre numérique** disponible via le site <https://plu.lillemetropole.fr>
- Par **courrier** adressé à Mr le Président de la MEL
- En participant **aux 8 réunions publiques et 4 ateliers thématiques**

Les enjeux eau pour la révision du PLU

Un cycle naturel qui dépasse le périmètre de la MEL



Source : AEAP

**Intégration dans le
PLU**

Les enjeux au sein du PLU3 :

- Comment préserver durablement nos ressources en eau ?
- Comment gérer durablement les eaux pluviales en développant les solutions basées sur la nature ?
- Comment préserver les zones humides ?
- Comment prévenir le risque inondation ?

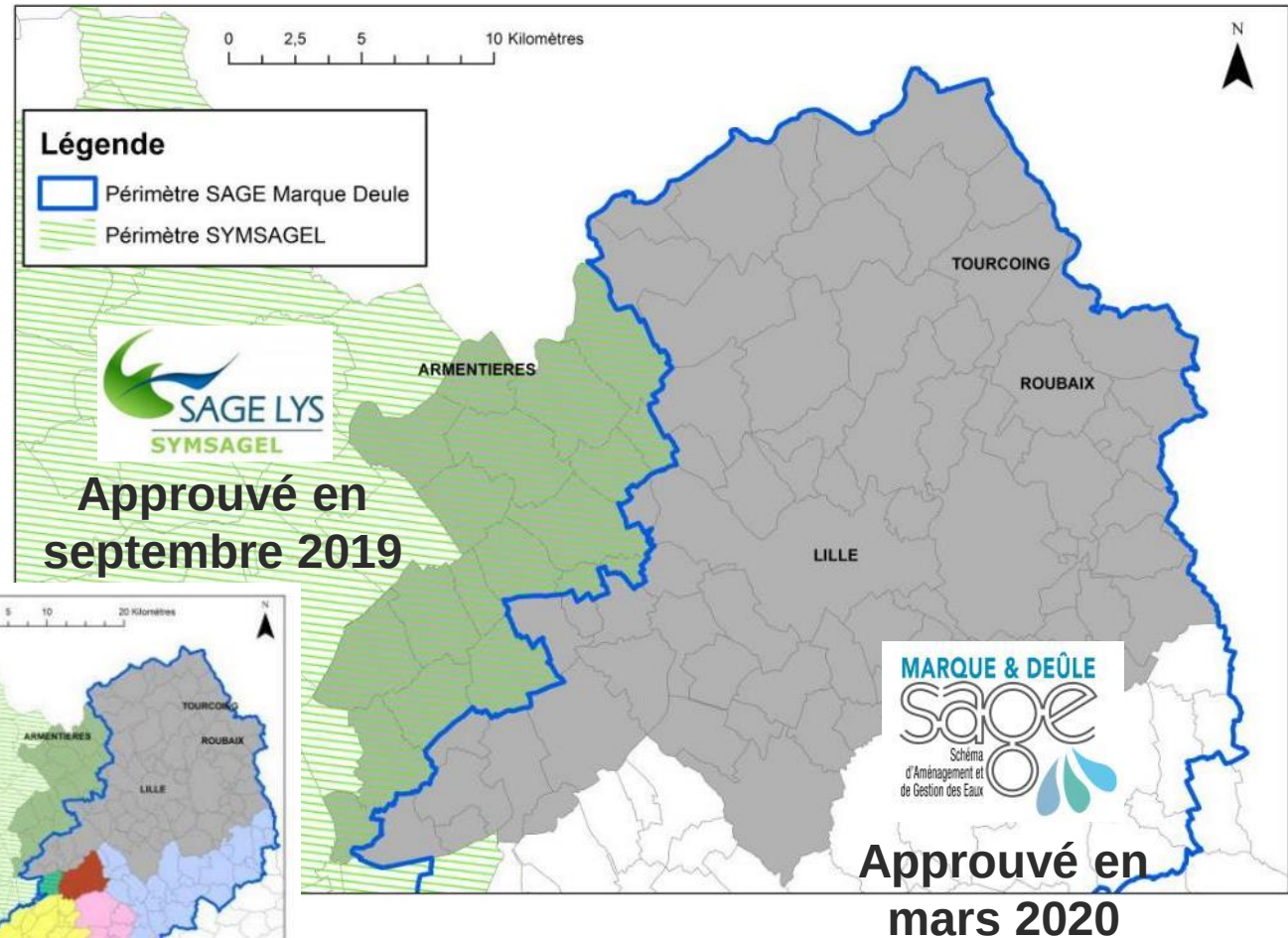
AVANT-PROPOS : Prendre en compte les SAGE dans les documents d'urbanisme

Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE), document de planification visant à améliorer l'état des masses d'eau (nappes, rivières, milieux aquatiques...).

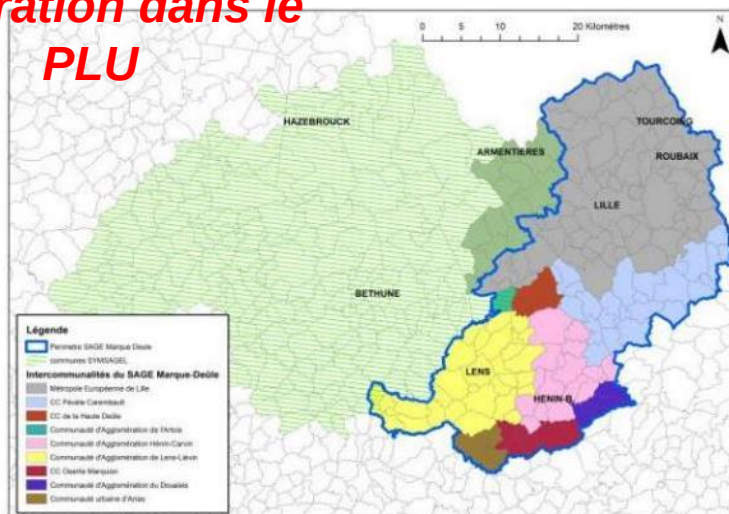
Ce document vient cadrer les usages de l'eau et la protection des milieux aquatiques.

La MEL est présente sur 2 documents de planification :

- Le SAGE Marque-Deûle
- Le SAGE de la Lys



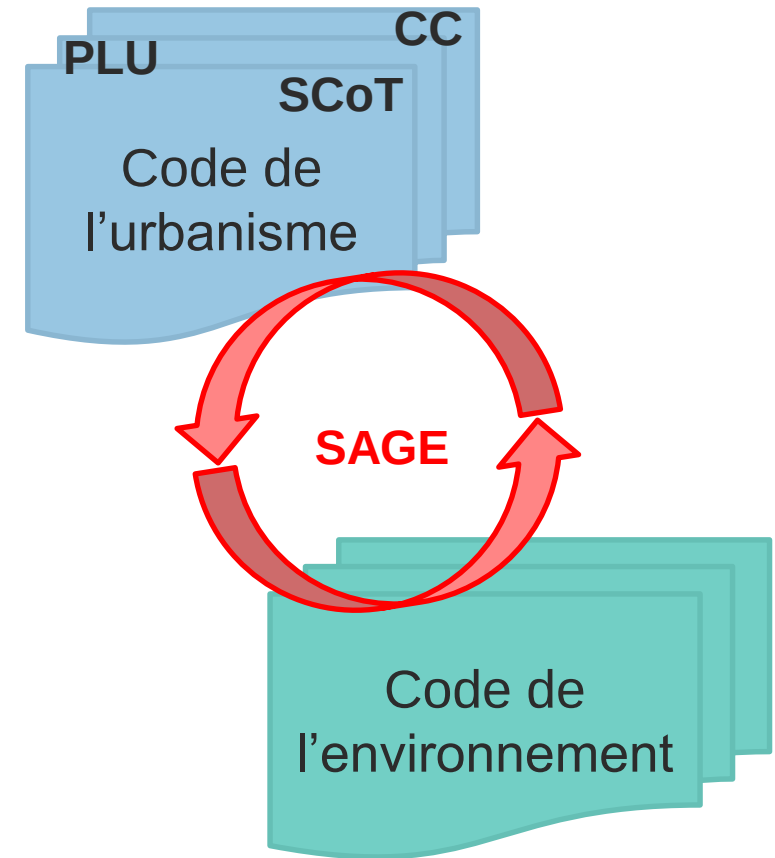
**Intégration dans le
PLU**



AVANT-PROPOS : Prendre en compte les SAGE dans les documents d'urbanisme

Objectifs des SAGE à intégrer dans le PLU :

- Protéger des captages d'eau potable et de la ressource en eau
- Protéger des zones humides
- Améliorer la connaissance et la prise en compte du risque inondation
- Intégrer une politique de gestion des eaux pluviales en favorisant l'infiltration



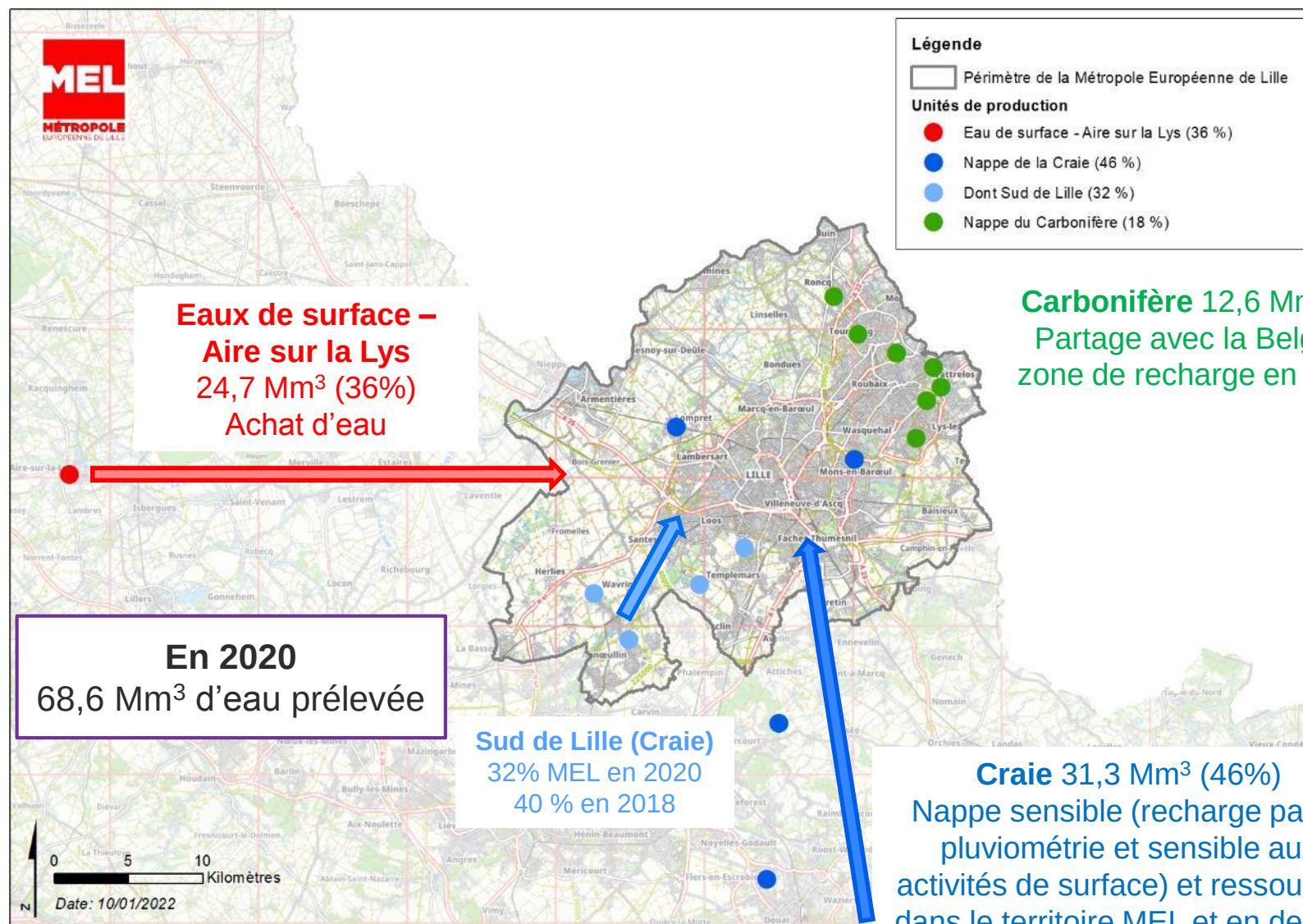
***Thématiques déjà
intégrées dans le PLU2***

4 grands sujets pour le PLU :

- ☐ **L'alimentation et la protection des ressources en eau**
- ☐ L'enjeu de traitement des eaux usées
- ☐ La préservation des zones humides
- ☐ La prévention du risque inondation

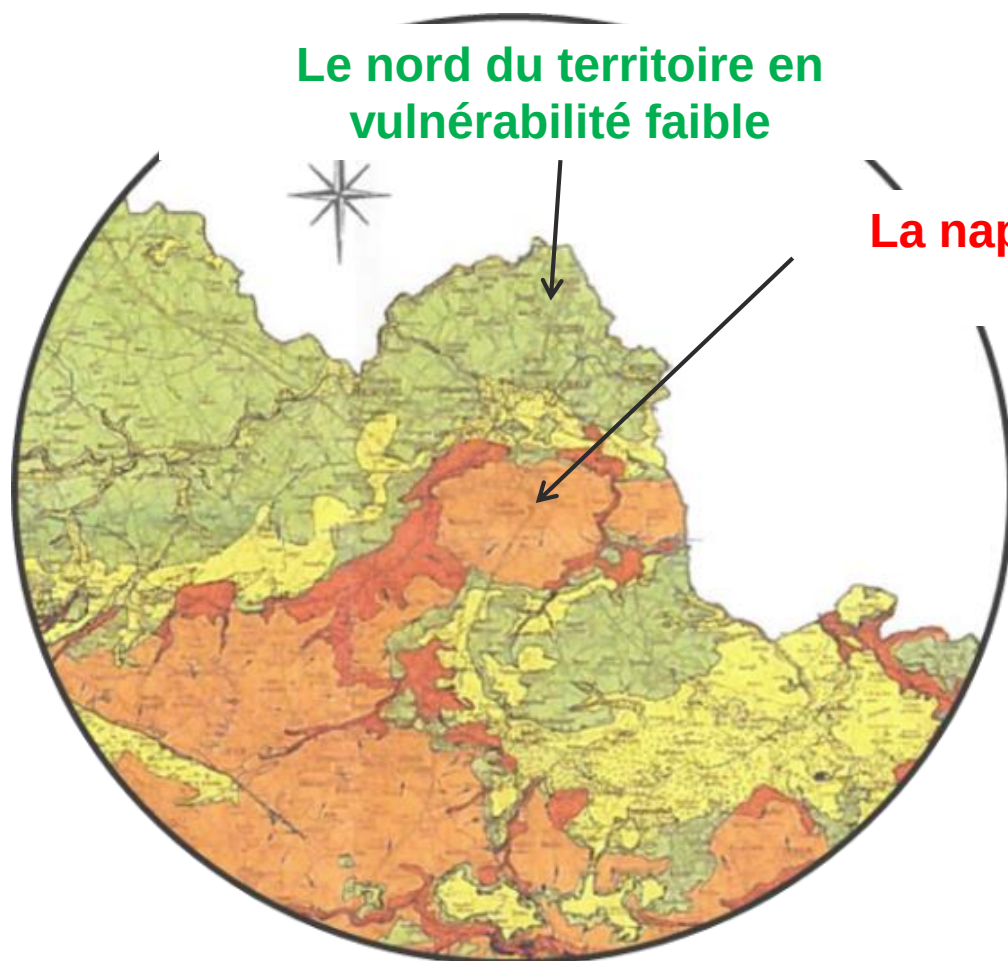
L'alimentation en eau de la MEL

Trois ressources mobilisées

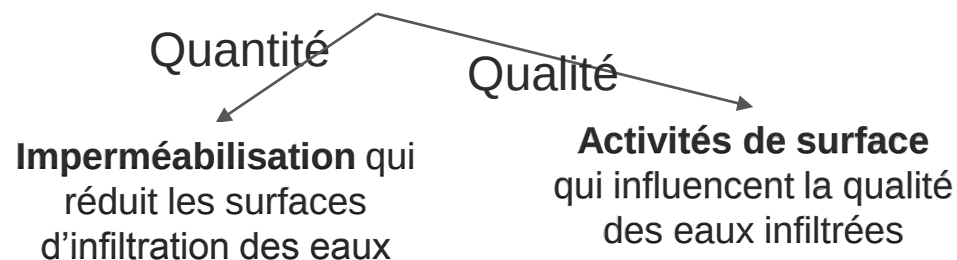


La protection des ressources, un enjeu fort du PLU

Des vulnérabilités différentes



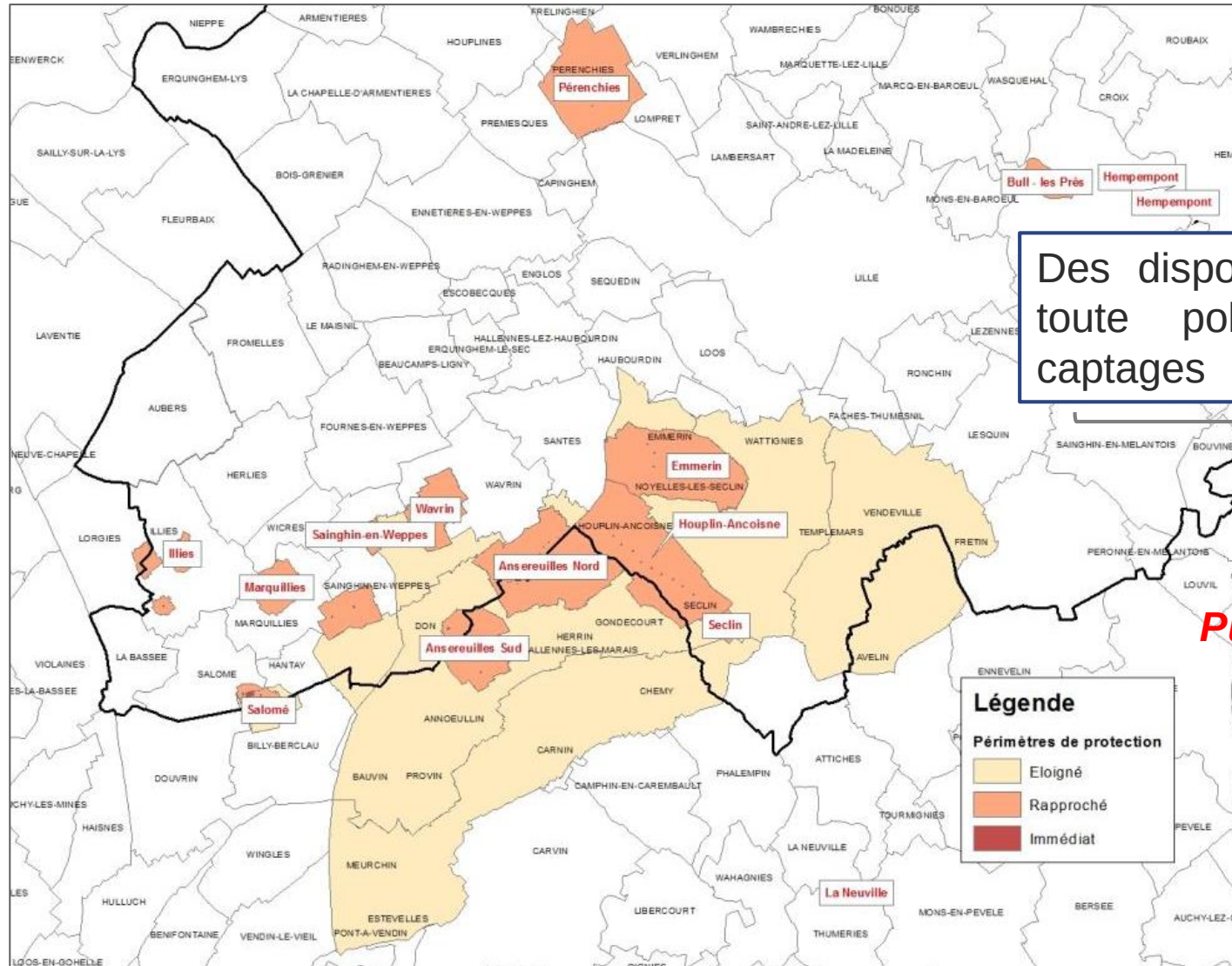
La nappe de la craie vulnérable aux activités de surface



2 dispositifs de protection :

- Réglementaires de protection sanitaire
- Environnementaux

Les dispositifs réglementaires de protection sanitaire

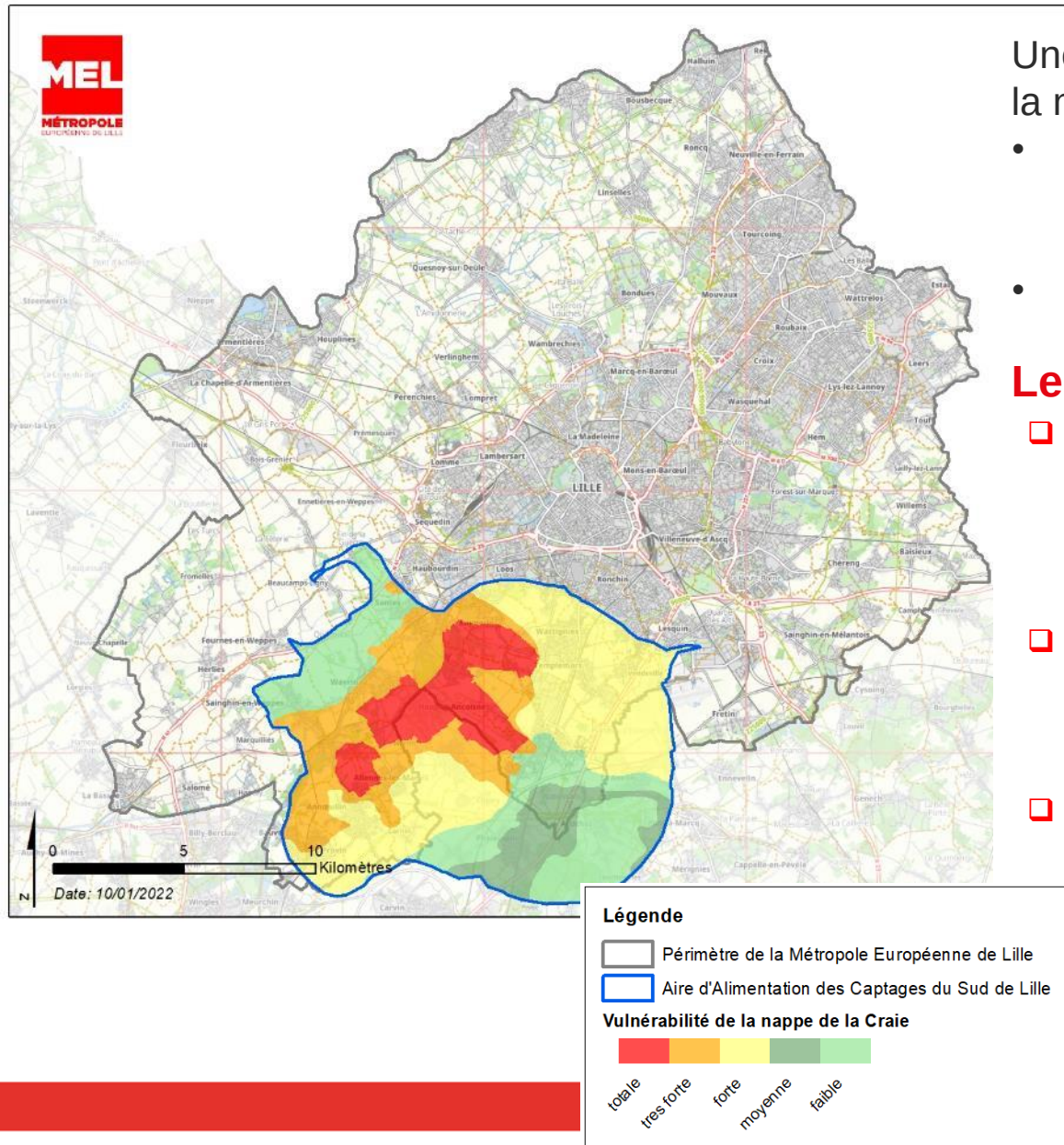


Des dispositifs dédiés à prévenir toute pollution ponctuelle des captages

**Servitudes d'utilités
publiques des
Déclarations d'Utilité
Publique (DUP) et Projets
d'Intérêt Général (PIG)
s'imposent au PLU**

Enjeu champs captants et documents de planification

Aller plus loin avec des dispositifs environnementaux



Une connaissance fine du fonctionnement local de la nappe :

- **Aire d'alimentation des captages** : zone où toute goutte d'eau infiltrée arrivera tôt ou tard dans un forage
- Les **vulnérabilités** géologiques des nappes

Les orientations générales du SCOT :

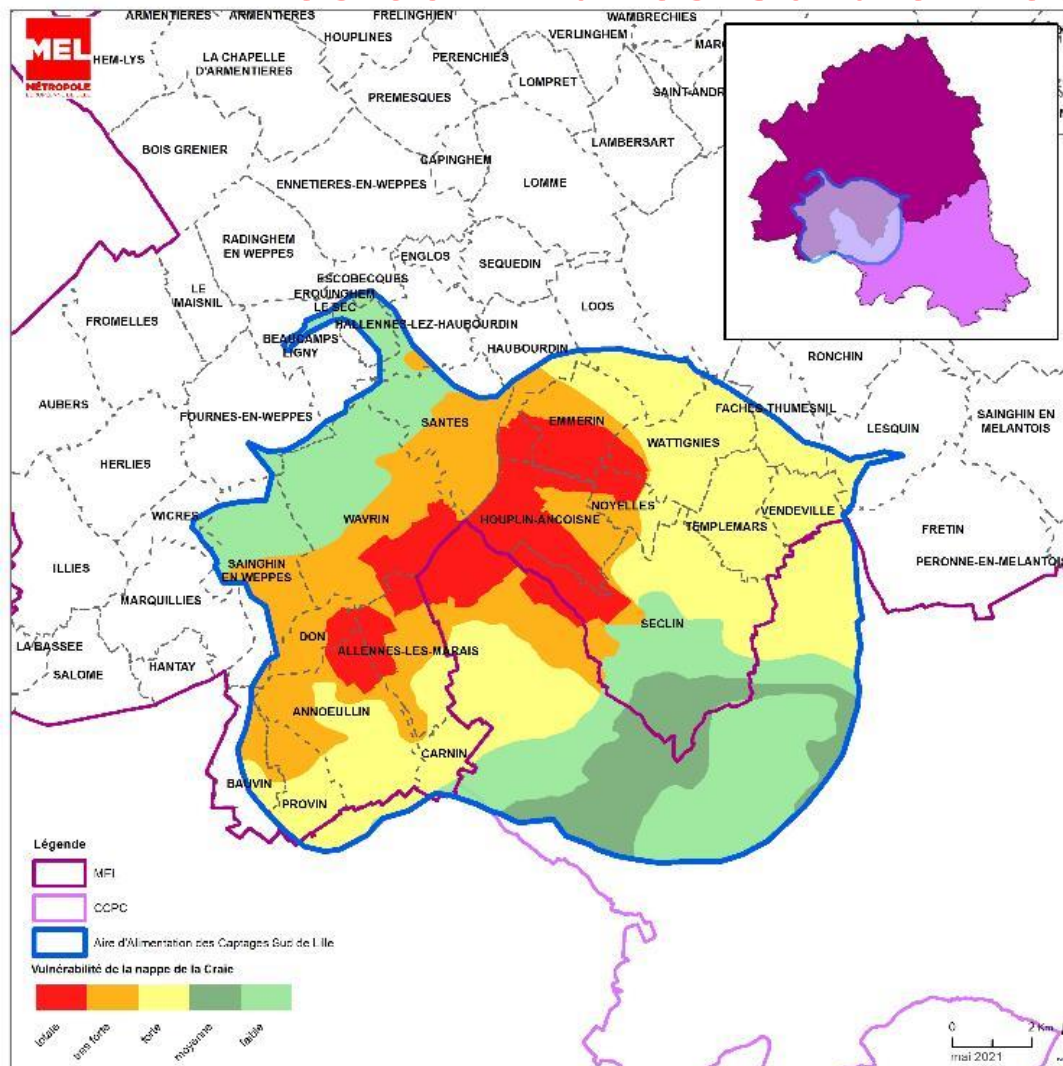
- ❑ Mobilisation prioritaire du potentiel foncier en **renouvellement urbain** et celui permettant la **reconquête de friches et de sites pollués** ou potentiellement pollués
- ❑ Mise en œuvre systématique de mesures visant à **pérenniser la qualité** de la ressource et la recharge de la nappe
- ❑ Pour les extensions, **exigence de performances renforcées** selon les niveaux de vulnérabilité **environnementales**

A traduire pour assurer la compatibilité du PLU

Enjeu champs captants et documents de planification

La déclinaison au sein du PLU :

Les communes Gardiennes de l'Eau



Vers de nouvelles modalités de développement répondant aux 2 enjeux :

- ☐ Protéger la ressource en eau
- ☐ Favoriser le bien-être ensemble

Enjeu champs captants et documents de planification

La déclinaison au sein du PLU :

Les communes Gardiennes de l'Eau



Stratégie déclinée en 5 axes :

- ❑ Reconnaître **l'eau** et l'environnement comme un **patrimoine** pour demain
- ❑ Valoriser les activités et les espaces **agricoles** en synergie avec la ressource et le projet alimentaire
- ❑ Repenser la **mobilité** pour réduire les risques et créer des liens communs
- ❑ Développer un territoire de **l'habiter** autrement
- ❑ Adapter le **modèle de développement économique** et s'inscrire dans les dynamiques d'excellence métropolitaines

***Outil
opérationnel***

4 grands sujets pour le PLU :

- ❑ L'alimentation et la protection des ressources en eau
- ❑ **L'enjeu de traitement des eaux usées**
- ❑ La préservation des zones humides
- ❑ La prévention du risque inondation

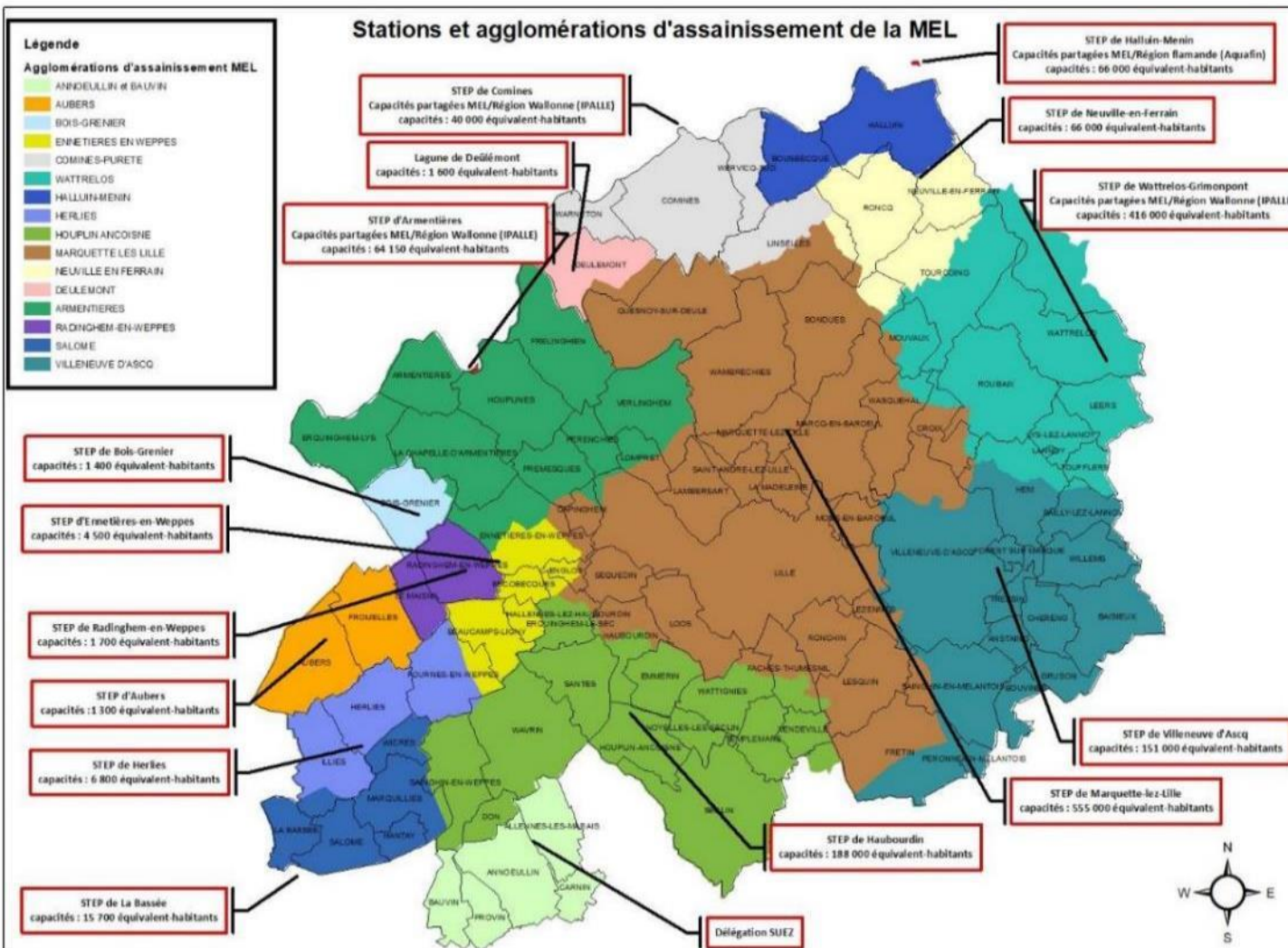
La réduction d'impact des systèmes d'assainissement sur les milieux naturels

Organisation autour :

- de 15 agglomérations d'assainissement
- desservies par 15 stations d'épuration
- majoritairement par des réseaux unitaires

La gestion du temps de pluie est un enjeu majeur pour éviter de saturer les réseaux par les eaux pluviales générant des rejets d'eau non traitée au milieu naturel

Vers une gestion durable des eaux pluviales

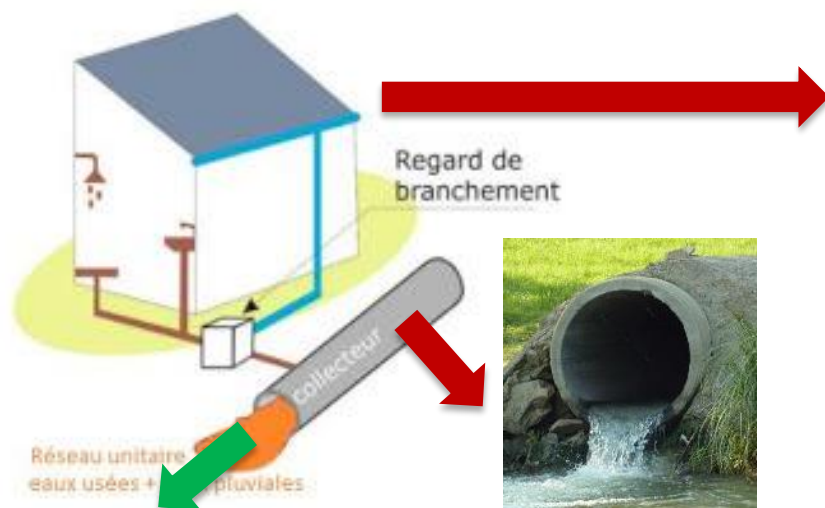


Enjeu de gestion durables des eaux pluviales

Déconnexion du réseau d'assainissement

En temps sec ou petites pluies
Par grosses pluies/orages

Réseau en système unitaire



**RUISSELLEMENTS DIRECTS
VERS LES RIVIERES**



**MOBILISATION DE
DEVERSOIRS D'ORAGE :
gonflent et polluent la rivière**



**VERS LA STATION
D'EPURATION**

Enjeu de gestion durables des eaux pluviales

Déconnexion du réseau d'assainissement

La gestion des eaux pluviales à la parcelle, pour toutes autorisations d'urbanisme:

- Infiltration de l'eau dans le sol ;
- Et/ou rejet à débit limité vers les milieux naturels;
- Si impossibilité justifiée : rejet au réseau d'assainissement après tamponnement.

*Traduction
dans le PLU*



Wattrelos – Quartier de l'Hippodrome



Lille - Eco quartier Euratechnologie

MEL / RSMT / DEA

Enjeu de gestion durables des eaux pluviales

Déconnexion du réseau d'assainissement

Exemples de solutions à mettre en œuvre pour réduire le ruissellement en zone urbaine.



Noue rue Scrive, la Madeleine



Dalles béton-gazon
Parking à proximité de la passerelle Vauban, Lambersart



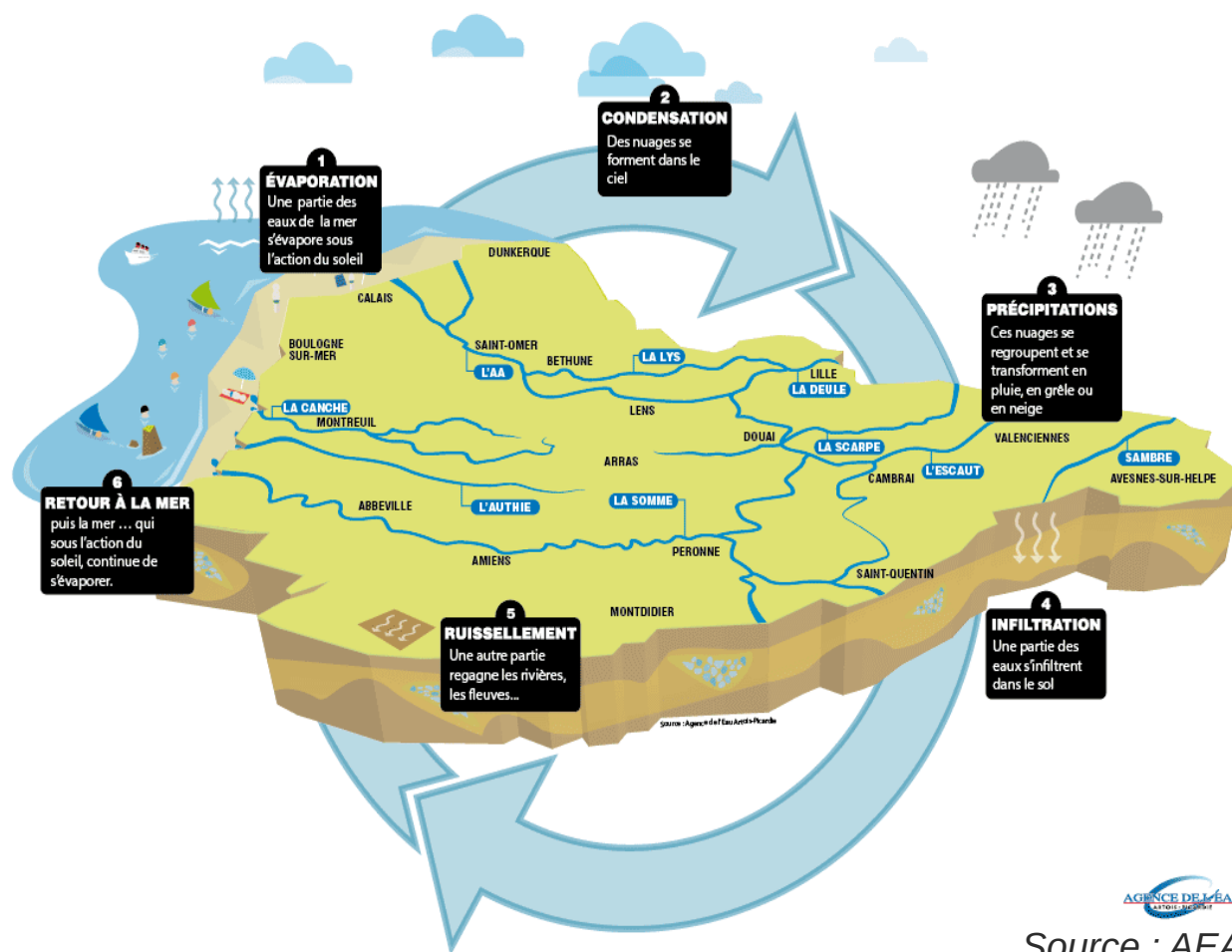
Chaussée avec enrobés imperméables à structure réservoir rue
du Général Koenig, Wambrechies



Bassin paysager, ZAC du Blanc Balot, Santes

Enjeu de gestion durable des eaux pluviales

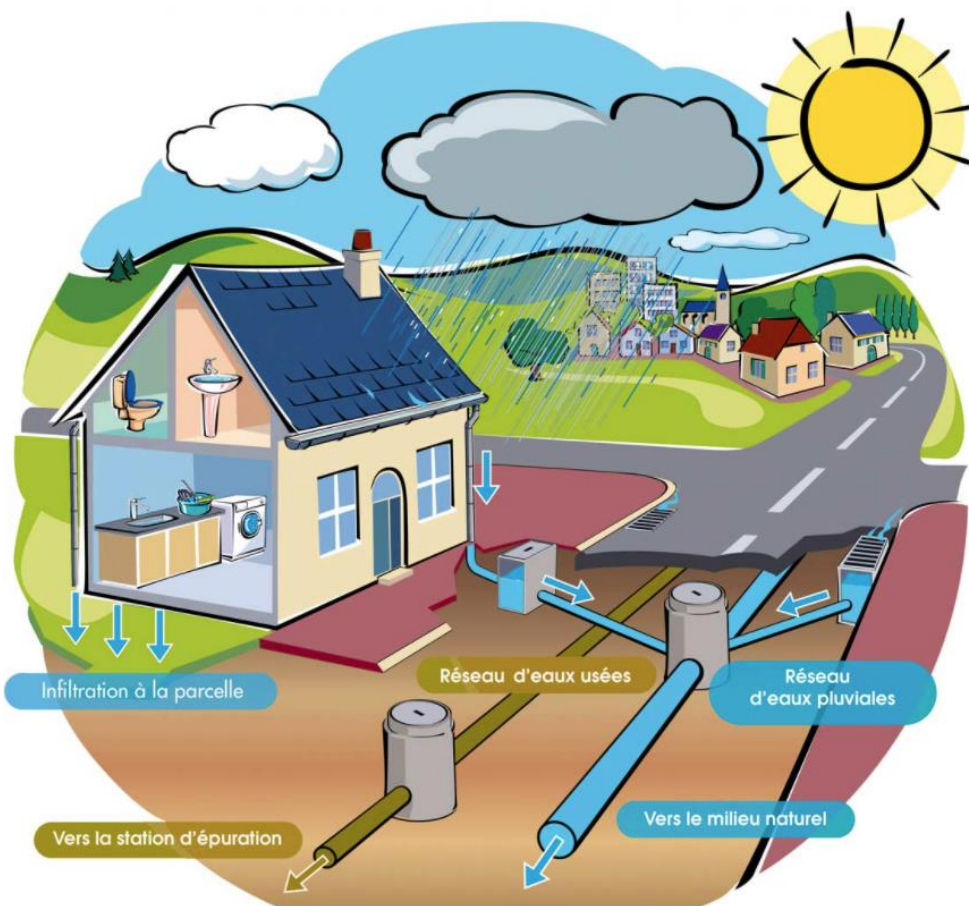
Respecter le cycle de l'eau



- ☐ Favoriser la **préservation** de la ressource en eau et superficielle et souterraine
- ☐ Gérer le **risque inondation**

Intégré dans le PLU à travers l'**Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) Climat**

Réduire la pression sur les systèmes d'assainissement par une gestion durable des eaux pluviales



On peut tous y participer !

4 grands sujets pour le PLU :

- ❑ L'alimentation et la protection des ressources en eau
- ❑ L'enjeu de traitement des eaux usées
- ❑ **La préservation des zones humides**
- ❑ La prévention du risque inondation

Les zones humides

Qu'est ce que c'est ?

- ❑ Des milieux inondés ou gorgés d'eau en permanence ou temporairement
- ❑ Présentant une végétation typique ou un sol marqué par cette présence d'eau
- ❑ Ces milieux rendent des services écologiques (=fonctionnalités) importants :
 - ✓ Accueil d'une biodiversité riche
 - ✓ Zones d'expansion naturelle des cours d'eau
 - ✓ Zones tampons des ruissellements
 - ✓ Épuration naturelle des eaux
 - ✓ Mosaïque paysagère, régulation climatique ...



Les zones humides

Des milieux sous pression :

Ces espaces sont en forte régression malgré les services écologiques rendus.

64% des zones humides ont disparu depuis 1900 dans le monde en raison de l'artificialisation des sols.

En conséquence, la réglementation se durcit pour favoriser leur préservation.



Les zones humides

Protection des milieux par la réglementation :

La réglementation nationale et locale impose à tout projet de vérifier s'il est situé sur une zone humide et, dans l'affirmative, **d'éviter, réduire et compenser** ses effets destructeurs sur le milieu.

La connaissance précise de ces milieux sur le territoire est essentielle pour anticiper la protection de ces milieux et éviter leur destruction.

Le PLU favorise cette connaissance pour réduire leur destruction.

Les zones humides

Le potentiel patrimoine de zones humides sur le territoire de la MEL :

Les objectifs suivis par le PLU :

- **Retranscrire tous les faisceaux de présomption d'existence des zones humides sur les cartes communales**

OBJECTIF

Alerter les porteurs de projet et intégrer la préservation dès la conception du projet

- **Investiguer les secteurs ouverts à l'urbanisation**

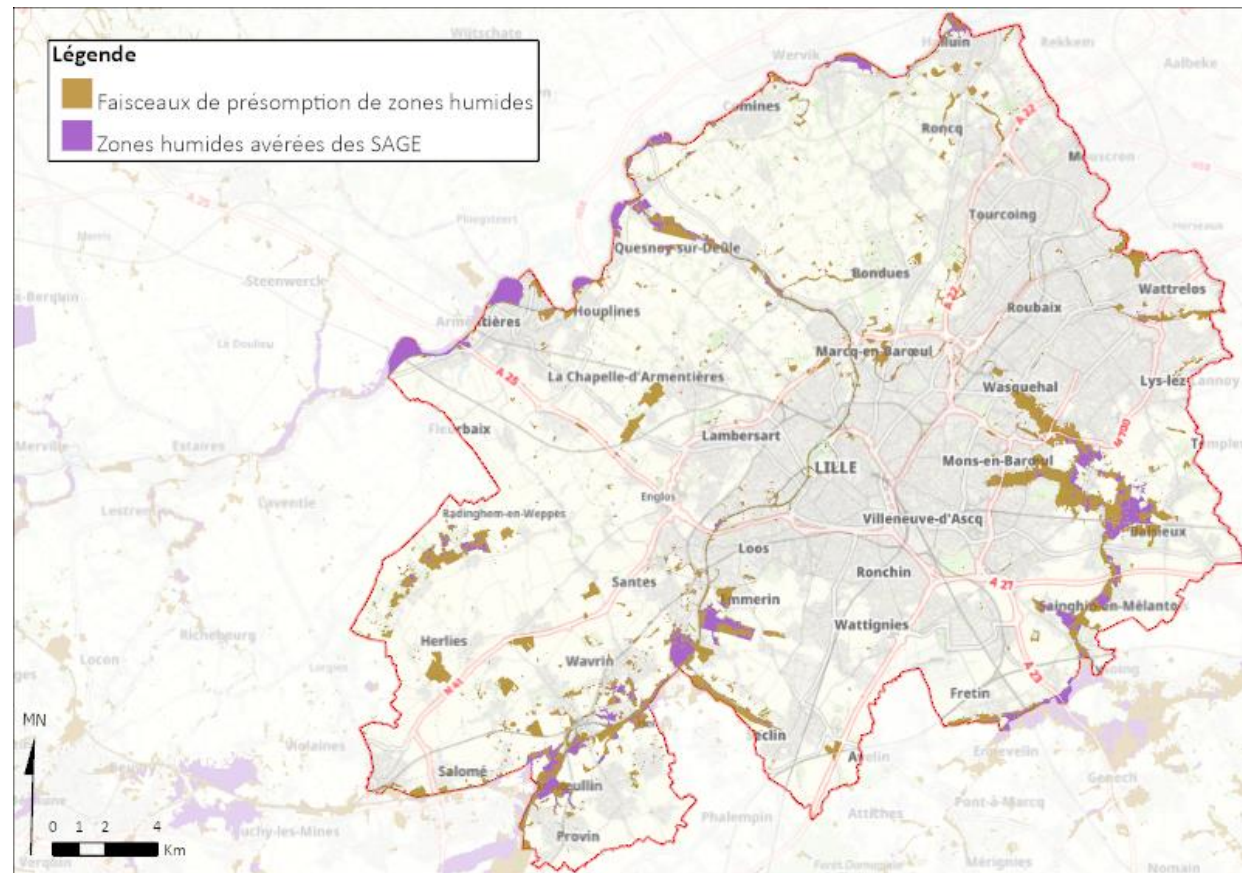
OBJECTIF

Arbitrer l'opportunité d'aménager

- **Retranscrire la présence de zones humides avérées**

OBJECTIF

Mettre en œuvre des dispositifs de protection des zones humides



4 grands sujets pour le PLU :

- ❑ L'alimentation et la protection des ressources en eau
- ❑ L'enjeu de traitement des eaux usées
- ❑ La préservation des zones humides
- ❑ La prévention du risque inondation

Le risque inondation

Éléments contextuels

Le territoire de la MEL : un vaste marais aménagé historiquement par la main de l'Homme.

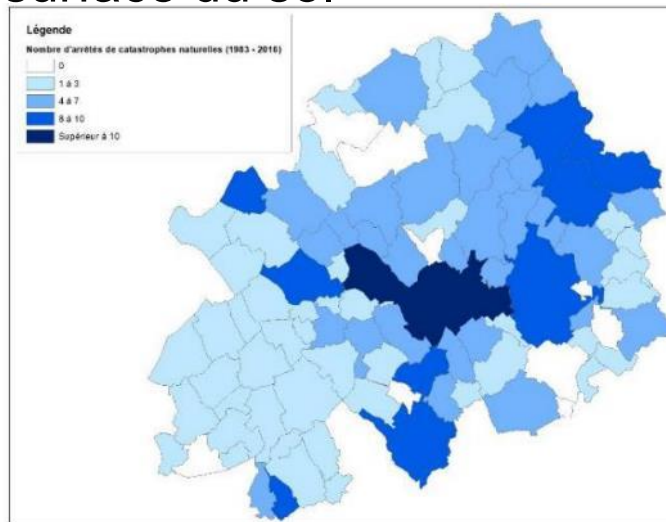
Une sensibilité naturelle au risque d'inondation



Le risque inondation

4 types d'inondations peuvent survenir sur le territoire:

- ❑ Débordement des cours d'eau
- ❑ Débordement des réseaux d'assainissement par saturation
- ❑ Ruissellement rural
- ❑ Remontées de nappes : inondation provoquée par une montée de la nappe jusqu'à la surface du sol



Le risque inondation

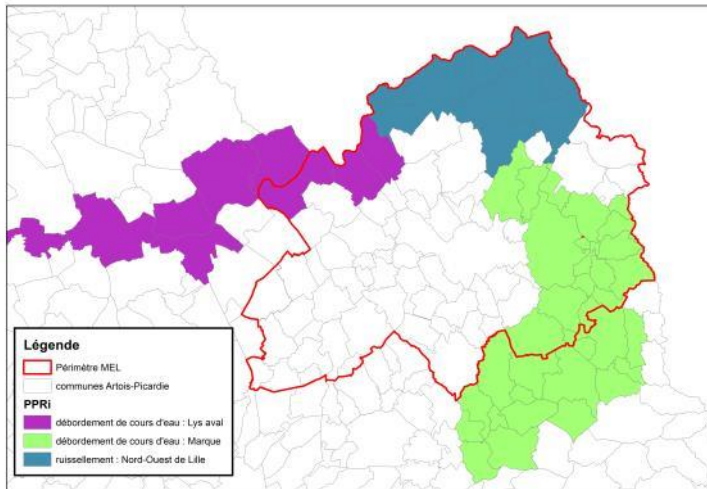
Les dispositifs réglementaires de prévention sur la MEL :

- ❑ Les 3 Plans de Prévention du Risque inondation (développés par l'Etat)
- ❑ Les connaissances locales et à terme les données des études sur le fonctionnement des cours d'eau (GEMAPI)

*Traduction via
des zonages i*

objectifs

Un aménagement du territoire tenant compte des facteurs inondations : interdiction de certains secteurs, constructions adaptées au risque ...



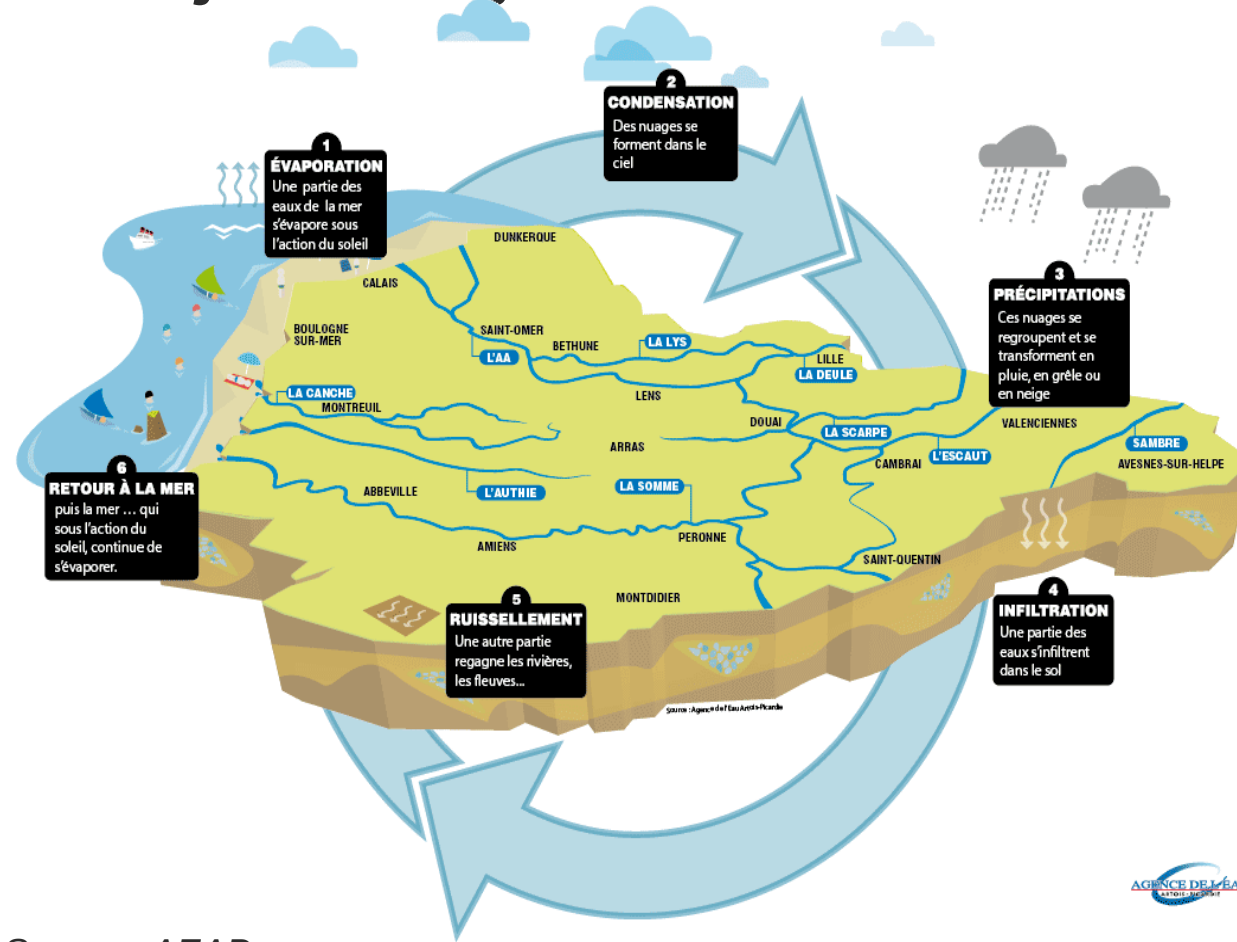
Le risque inondation

Les autres dispositifs préventifs et curatifs :

- ❑ Les prescriptions de gestion durable des eaux pluviales pour les nouveaux aménagements
- ❑ Emplacements Réservés pour l'implantation d'ouvrage de rétention des eaux
- ❑ La préservation d'éléments paysagers freinant le ruissellement



Les enjeux du cycle de l'eau dans le PLU3



Source : AEAP

Tous ces enjeux sont intégrés dans le PLU3 afin que les aménagements prennent en compte ces spécificités.



1, rue du Ballon
CS 50749 59034 LILLE CEDEX
Tél : +33 (0)3 20 21 22 23
Fax : +33 (0)3 20 21 22 99

www.lillemetropole.fr